

VIOLENCES CONJUGALES SEXISTES ET SEXUELLES LA LOI VOUS PROTÈGE



PREFECTURE
DE LA CHARENTE

LIEUX RESSOURCES



[DANS L'URGENCE]

Brigade de Gendarmerie - Commissariat de Police
Service des urgences
Numéro d'urgence joignable par SMS
Dispositif d'alerte dans les pharmacies

17 ou 112
15
114

[POUR EN PARLER ET S'INFORMER]

Numéro d'appel national anonyme et gratuit
Allô Enfance en danger

3919
119

Accueil de jour départemental pour les victimes de violences conjugales

pour une prise de rendez-vous contacter le

08 00 16 79 74

France Victimes

05 45 37 11 11

Conseil départemental de la Charente

Référente violences conjugales (7j/7j)

05 16 09 76 85

Centre de Planification et d'Education Familiale Conseillère conjugale

07 85 66 77 91

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

05 45 92 34 02

Planning Familial

07 68 29 38 37

[POUR UNE ECOUTE, UNE INFORMATION, UN HEBERGEMENT D'URGENCE]

Numéro départemental "Violences Conjugales en Charente"

08 00 16 79 74

[POUR PORTER PLAINTE - SIGNALER]

Brigades de gendarmerie ou Commissariat de police

Plateforme en ligne arretonslesviolences.fr



- Commissariat d'Angoulême

05 45 39 38 37

- Commissariat de Cognac

05 45 36 38 50

- Gendarmerie

05 45 37 50 00